

## Rififi autour du chantier Laennec

Les travaux menés sur le site de l'ex-hôpital Laennec (VII<sup>e</sup>) suscitent discordes et passions.

ANNE-LAURE FILHOL

**PATRIMOINE** Un goût amer. Voilà ce que ressentent actuellement les farouches défenseurs de l'ancien site de l'hôpital Laennec situé rue de Sèvres dans le VII<sup>e</sup> arrondissement. En cause : les constructions modernes émergeant progressivement du vaste chantier mené par Allianz, propriétaire du lieu depuis juillet 2002. Pas moins de 314 logements sont ainsi en train d'être construits, certains juste à côté de la chapelle de l'ancien hôpital, datant du XVII<sup>e</sup> siècle et classée monument historique.

Bien que cette reconstruction « était prévue depuis le début dans le projet » selon la Cogedim, en charge de la commercialisation des logements, Arlette Vidal-Naquet, du comité Laennec-Turgot, ne cache pas sa déception face à l'apparition de ces édifices modernes non loin de la chapelle, elle, préservée. Sa façade en tout cas. Car son intérieur fait l'objet d'une véritable guerre depuis 2006, date de la création du comité Laennec-Turgot dont la pétition pour la sauvegarde de la chapelle et la possibilité d'y accéder librement compte pas moins de 12 000 signatures aujourd'hui.

### La sacristie en partie détruite

Dernier événement en date : la récente révélation selon laquelle la sacristie a été en grande partie détruite l'année dernière. « Une erreur humaine de l'un des ouvriers de l'entreprise de démolition », se justifie Allianz. Et le groupe d'ajouter qu'il « a obtenu l'autorisation de reconstruire l'ex-sacristie à l'identique en utilisant en partie les matériaux du bâtiment démoli ». « Une sacristie classée détruite par erreur et une chapelle vendue par erreur, cela fait beaucoup d'erreurs ! », s'indigne Maxime Cumunel de l'Observatoire du patrimoine religieux. D'après



LUCIEN LUNG POUR LE FIGARO

**Les immeubles modernes vont côtoyer la chapelle de l'ancien hôpital Laennec, classé monument historique.**

lui, l'État n'aurait en effet « jamais dû vendre cette chapelle », édifice sacré suscitant les passions avec, d'un côté les gardiens de son identité culturelle « inaliénable et imprescriptible », et de l'autre, une entreprise privée, désireuse de faire de cette « ex-chapelle hospitalière », un « équipement collectif privé (ECP) à vocation de réunions, expositions, concerts ».

Reste que le lieu renferme les sépultures d'hommes illustres, dont celle de son fondateur le cardinal François de la Rochefoucauld. Et c'est sur ce point que la discorde s'enflamme. « Le public n'a pas accès aux sépultures qui en outre sont piétinées et laissées dans un état lamentable ! », s'insurge Arlette Vidal-Naquet. Un accès interdit « compte tenu des règles de sécurité » liées au chantier d'après Allianz, qui affirme dans le même temps qu'une fois les travaux terminés, seules les familles des personnes enterrées sur place auront la possibilité d'accéder à la chapelle. ■